

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 20 mai à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Madame Stéphanie LEBERRURIER présidente, suite à la convocation adressée le mercredi 13 mai 2026 et affichée ce même jour.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50**  
**ÉTAIENT PRESENTS : 47**  
**AYANT PRIS PART A LA DECISION : 48**

**Étaient présents :** Rodrigue SIMEON, Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Nathalie HANICOT, Michel GENNEVIEVE, Bérengère MOREAU, Sylvie HARIVEL représentée par Patrick VANBECELAERE son suppléant, Jean- Yves BRECIN, Héléne REVERT, Audrey PICOT représentée par Jean-Yves LEMARCHAND son suppléant, Christophe LEMENNICIER, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Jean-Michel SOUTUMIER, Florence BELLAMY, Steeve BOISSIER, Céline SORNIN-FEUILLET, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Thierry PAY, Edith LANGLOIS, Pascal CURY, Yves PIET, Stéphanie URBAIN, Marie-Jeanne MADELINE, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Séverine MALHERBE, Carole VERRY, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Sandrine MARY, Cédric MARIE, Serge PIERRE, Delphine GUILBERT, Alexandre LEBASTARD, conseillers communautaires.

**Était absent excusé ayant donné un pouvoir :** Anthony JAN a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE.

**Étaient absents excusés :** Christine SALMON, Frédéric ENEE.

Après avoir installé le conseil communautaire, Madame la Présidente procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

Madame la présidente annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Sandra LEMARCHAND a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

## DELIBERATION 20260520-11 : DEV\_TOU\_ECO\_SUBVENTION - TOURNOI DES METIERS ET ASSOCIATIONS 2026 - USAO

### VISAS ET MOTIVATIONS

Considérant le rôle et les compétences de Pré-Bocage Intercom en matière de développement économique sur son territoire.

### CONTEXTE

L'Union Sportive d'Aunay-sur-Odon est un club de foot très actif sur la commune. Avec 315 adhérents, le club propose des activités centrées autour de la pratique du football, aussi bien en entraînement qu'en compétition.

Les années précédentes, plusieurs éditions du Tournoi des Métiers ont eu lieu, rencontrant un certain succès. Dans la continuité des précédentes éditions, le club sportif local souhaite organiser une nouvelle édition du Tournoi des Métiers, en partenariat avec Pré-Bocage Intercom comme ce fut le cas l'année dernière, en 2025.

Cet événement se tiendra le 14 juin 2026 au stade de football d'Aunay-sur-Odon, et s'adresse aux associations, institutions et entreprises du territoire. Il vise à favoriser la rencontre, les échanges et la mise en réseau des acteurs économiques, associatifs et institutionnels de Pré-Bocage Intercom.

L'objectif principal est de créer un moment de cohésion et de convivialité, à travers la pratique sportive. Le tournoi permettra de renforcer les liens entre les participants, tant au sein des équipes qu'entre les différentes structures représentées. Cet événement s'inscrit pleinement dans les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de dynamisme local portées par l'intercommunalité.

La participation est ouverte à toute personne majeure exerçant une activité professionnelle ou associative sur le territoire. L'inscription est gratuite et chaque participant se verra remettre un maillot aux couleurs du club.

Afin d'assurer la bonne organisation de cette journée, le club sollicite :

- Une subvention d'un montant de 5 000 €,
- Ainsi que l'appui du service développement économique de Pré-Bocage Intercom, notamment pour la mobilisation du réseau local et la valorisation de l'événement auprès des acteurs du territoire.

Ce soutien permettra d'assurer le succès de cette manifestation fédératrice, en cohérence avec les missions de Pré-Bocage Intercom en matière de développement économique, de soutien à la vie associative et de cohésion territoriale.

**Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, avec 6 abstentions (Nathalie HANICOT, Bérengère MOREAU, Hélène REVERT, Jean-Yves LEMARCHAND, Christophe LEMENNICIER et Pascal CURY) décide :**

- **D'ACCORDER** une subvention de 5 000 € au club de football d'Aunay-sur-Odon (USAO) dans le cadre de l'organisation du Tournoi des Métiers le 14 juin 2026 ;
- **D'AUTORISER** Madame La Présidente à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,  
Sandra LEMARCHAND



La Présidente,  
Stéphanie LEBERRURIER

